

CONTRAT *Re.Sources* 2025 – 2030

AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

SOURCE DE MOULIN NEUF



Agir ensemble pour une eau potable de qualité



Collectivité porteuse du contrat :



Ouvrage Grenelle :

Source de Moulin Neuf
06608X0034/ PUIITS, BSS001RQQM



UN PROGRAMME RÉGIONAL

Un impératif

ASSURER DURABLEMENT LA
PRODUCTION D'EAU POTABLE
POUR LES HABITANTS DE
NOUVELLE-AQUITAINE

<https://www.re-sources-nouvelle-aquitaine.fr/>

Des objectifs

- ➔ Reconquérir la qualité de la ressource pour une eau « naturellement » potable
- ➔ Changer les pratiques et promouvoir des systèmes durables
- ➔ Impliquer l'ensemble des acteurs du bassin d'alimentation de captage



DÉCLINÉ LOCALEMENT LE CONTRAT AAC SOURCE DE MOULIN NEUF

CHIFFRES CLÉS DU CONTRAT AAC SOURCE DE MOULIN NEUF

1 Captage prioritaire Grenelle

411 293 m³/an d'eau brute prélevée
(Donnée RPQS 2023)

1 Collectivité EAU POTABLE porteuse

6 691 habitants desservis par la source

1 Aire d'Alimentation de Captage (AAC)

13 communes
14 080 ha de surface totale
11 500 ha de surface agricole utile (SAU)
234 exploitations agricoles
(Données RPG 2022)

€ Un coût prévisionnel pour 5 ans (hors MAEC* et CAB**)

1,9 millions d'euros

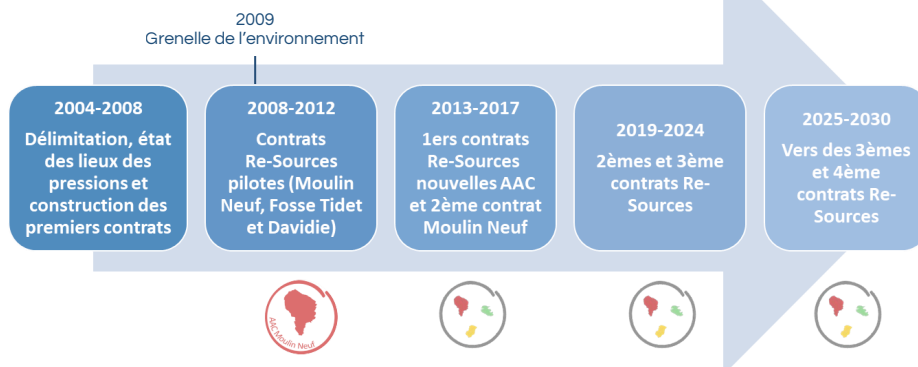
*Aides Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques
**Aides à la Conversion en Agriculture Biologique

Portés par les acteurs du territoire

- ➔ Une collectivité productrice d'eau potable porte le contrat :



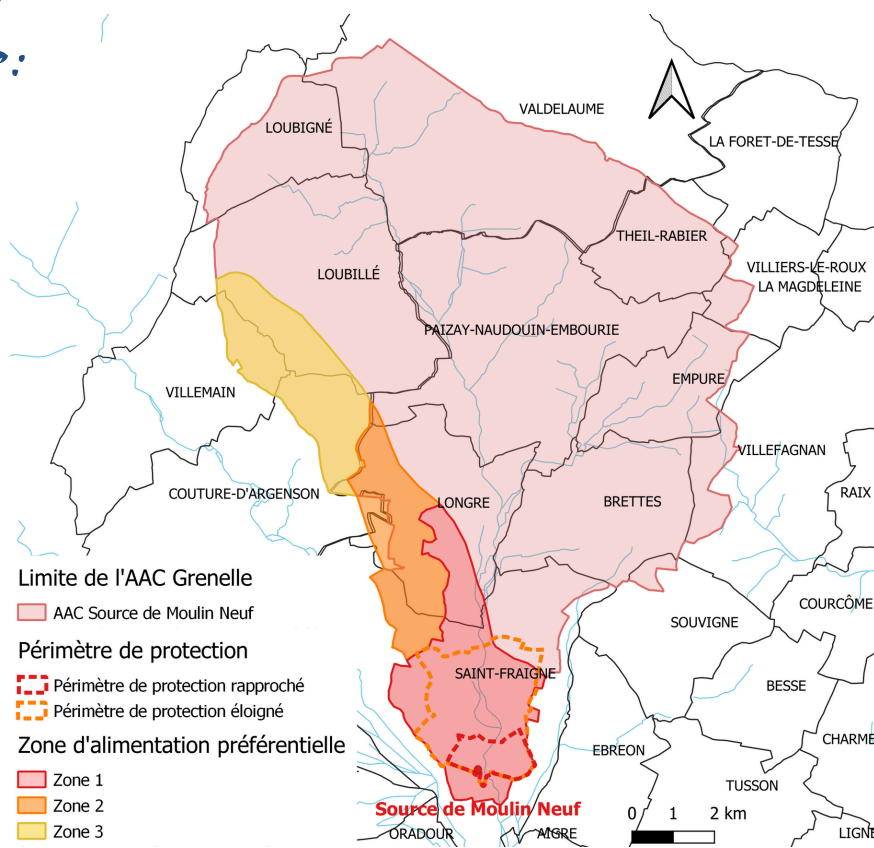
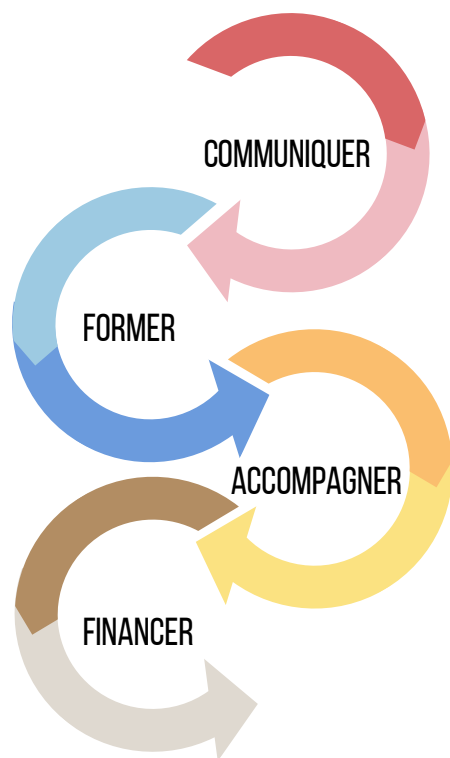
- ➔ Des partenaires agricoles, des organisations environnementales, des syndicats GEMAPI et acteurs institutionnels, parties prenantes des programmes d'actions sur les territoires.

Une dynamique de territoire à préserver et renforcer*Dans une démarche concertée*

- ➔ Un bilan du précédent contrat Re-Sources 2019-2024 réalisé en 2024 ;
- ➔ Une stratégie de territoire élaborée en concertation avec les partenaires fixe des orientations afin d'atteindre des objectifs qualité de l'eau brute réalistes mais néanmoins ambitieux ;
- ➔ Un contrat local sur 5 ans détaillant la stratégie, les actions et l'engagement du syndicat et des partenaires, signé à l'automne 2025.

LES ACTIONS DU PROGRAMME *ReSources* 2025-2030

Des engagements volontaires pour améliorer la qualité des eaux brutes :



La zone prioritaire de l'AAC correspond à la Zone 1 de la Zone d'Alimentation Préférentielle. Elle a une surface totale de 1 290 ha et constitue le secteur le plus vulnérable aux pollutions.



Couverture maximale des sols, adapter les pratiques de fertilisation, encourager les initiatives d'élevage...



Appuyer le développement de filières et des certifications environnementales



+ 810 ha de SAU en BNI (40%) / + 170 ha de SAU en AB (10%)



35 agriculteurs accompagnés par dispositif



Augmenter les surfaces en infrastructures agroécologiques et les surfaces en prairies



Déployer la trame verte et bleue dans les projets, intégrer la protection de l'eau dans la planification



+ 15 000 ml de haies plantées / + 150 ha de SAU en herbe (16,5%) / + 20 ha de couverts mellifères



Communication sur les actions, sensibilisation, journées techniques pour les acteurs agricoles



Accompagner les démarches des dispositifs financiers existants et développer de nouveaux dispositifs



30 classes / 12 événements grand public



19 dossiers accompagnés



Étude hydrogéologique : Relation cours d'eau / nappe captée



Échanges fonciers, veille foncière, Espace Naturel Sensible, baux ruraux à clauses environnementales



Statuer sur la potentielle relation entre l'Aume et la Source



Maîtrise foncière : + 50 ha / Maitrise d'usage : + 100 ha

Objectifs qualité de l'eau brute 2025-2030



NITRATES

Moyenne de la concentration 2025-2030 : 31 - 35 mg/L
État initial : 38,7 mg/L (moyenne 2019-2023)



PESTICIDES

Absence de dépassement de la limite de qualité des
0,1 µg/L pour les matières actives autorisées

"Agir aujourd'hui pour une ressource en eau préservée"

Les caractéristiques hydrogéologiques et l'inertie du milieu, induisent un temps de réponse long aux évolutions de pratiques. Les actions s'inscrivent dans une démarche de long terme pour accompagner des changements de pratiques durables sur le territoire.

La ressource en eau est un bien commun vital pour tous. Sa préservation passera nécessairement par un aménagement du territoire pensé collectivement et une forte synergie entre les enjeux et les usages.

ACTEURS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS DU CONTRAT



PARTENAIRES SIGNATAIRES DU CONTRAT



Pour toute information, vous pouvez contacter :

Marine TALLON

Directrice et coordinatrice de
l'ensemble des contrats territoriaux
05 45 65 97 17
m.tallon@siaepnordouest16.fr

Mélanie FIGADÈRE

Chargée de mission Agro-Environnement
05 45 65 96 27
m.figadere@siaepnordouest16.fr

Aurore CUILLERIER

Chargée de mission Eau et Environnement
05 45 23 84 82
a.cuillierier@siaepnordouest16.fr

 <https://www.siaepnordouest16.fr/>

 SIAEP Nord-Ouest Charente



Conception plaquette : Août 2025

Avec l'appui de :



Plaquette réalisée avec le concours financier de :

